



SNUIPP

Syndicat National Unitaire des Instituteurs , Professeurs des écoles et PEGC

SPECIAL PEGC

Septembre 2011



300 av ste Marguerite 06200 NICE – tel 0492000200-fax 0493552424-mél:snu06@snuipp.fr
Directeur de la publication Gilles JEAN-imprimé au Snuipp

EDITO

« Tout va bien » dit le ministre!

Le 1er septembre, dans sa conférence de presse, Luc Chatel affirme que tout va au mieux ! Or, la rentrée 2011 marque une nouvelle dégradation du système éducatif.

Dans le secondaire 4800 enseignants en moins pour 79536 élèves. L'augmentation de la natalité à partir de l'an 2000 aura pour conséquence une forte augmentation des effectifs et on sait que la suppression des emplois d'enseignants dans le second degré est suicidaire.

De plus, les professeurs subissent une accumulation de dispositifs ; on parle de réduction des vacances avec ajout de 2 semaines sans compensation financière, de la nouvelle évaluation des enseignants.....

Toutes ces réformes dirigées par la réduction des coûts de l'éducation au titre de celle de la dette publique servent d'alibi à une transformation radicale des missions du second degré.

Malgré des phrases qui se veulent rassurantes, puisque le gouvernement se montre inflexible sur sa politique budgétaire, l'heure est plus que jamais à serrer les rangs et à la poursuite de la mobilisation.

- **Portons-nous grévistes et descendons dans la rue le 27 septembre** contre les suppressions de postes.
- **Exprimons-nous massivement par le vote du 13 au 20 octobre aux élections professionnelles en votant FSU**. Le SNUIPP fait partie de la FSU, première fédération de l'Education nationale et de la fonction publique. Le SNUIPP grâce au vote de la profession est le premier syndicat des PEGC. Dans l'académie de Nice : 2 élus sur 3 à la CAPA des PEGC.
Les élections professionnelles doivent confirmer cette position de force aux élections professionnelles. Nous savons pouvoir compter sur vous!
- **Syndiquons-nous.**
Sans syndiqués, il n'y a pas de syndicat. C'est du nombre de ses adhérents qu'il tire sa force et son poids face à l'administration et au gouvernement quel qu'il soit !
Nous ne pouvons laisser s'installer ce démantèlement de l'école sans mot dire ! Et parce que le nombre de PEGC diminue régulièrement, les PEGC en activité doivent se serrer les coudes.

MARIE-ELISE PASCAL ET BERTRAND SALOMÉ

Contacts

Secrétaire académique

PASCAL Marie-Elise
Tél : 0493327608
Port : 0672093103
Mèl :
marieelise.pascal@gmail.com

Section Alpes Maritimes
300 av ste Marguerite
06200 NICE

Section VAR
Av Pierre et Marie Curie
831360 LA VALETTE

SNES
Responsable académique
PEGC
Eric MICHELANGELI
164 Bd de la Madeleine
06000 NICE
Tél : 0497118153
Fax : 0497118151



Dès aujourd'hui, par notre cotisation syndicale, donnons au SNUipp, SNES les moyens matériels pour continuer d'agir. Syndiquons-nous.

http://06.snuipp.fr/IMG/pdf/cotisation_SNUipp_FSU_1112.pdf http://83.snuipp.fr/IMG/pdf/Bulletin_adhesion_2011-2012.pdf <http://www.nice.snes.edu/spip.php?article573>



COMPTE RENDU de CAPA

Sont présents : Vos 4 élus Snuipp/SNES-FSU et un élu SNCL.

La C.A.P.A. de mai 2011 commence par l'approbation du procès verbal de la Capa de mars et l'administration remercie le Snuipp de sa réactivité concernant la consultation du dit procès verbal.

A l'ouverture de la CAPA, **nous (vos élus SNUipp/SNES) avons fait une déclaration liminaire** dans laquelle nous avons dénoncé le gel du ratio et demandé la levée des « avis défavorables ».

Avancement à la HC et à la CE

Concernant la Classe Exceptionnelle, cette année notre académie n'a reçu que 6 possibilités de promotions (13 l'an dernier) pour 14 promouvables soit un ratio de 42%.

Nous avons à nouveau dénoncé le maintien de ce ratio à 42%, d'autant que le ministère avait apparemment été convaincu du caractère pénalisant de ce paramètre qui se traduit automatiquement par une baisse du nombre de supports du fait de la diminution du nombre de PEGC à la Hors Classe.

Nous avons également à nouveau dénoncé les avis défavorables : un pour l'accès à la HC et deux pour l'accès à la CE. Ces avis défavorables empêchent l'extinction de la Classe Normale envisagée par le ministère pour 2004 (il reste 20 collègues en classe normale au niveau national, une seule dans l'académie de Nice).

D'autre part, les avis défavorables étant rigoureusement les mêmes que l'an dernier, nous les avons remis en cause au nom du respect des textes. Suite de nos demandes récurrentes à ce sujet, l'administration a annoncé la mise en place, cette année, d'un suivi pour un des collègues concernés (ce que nous avons approuvé) mais maintenu les 2 autres avis défavorables.

Résultat du vote pour la levée des avis défavorables :
POUR = 3 (Les représentants du personnel), CONTRE = 3 (Les représentants de l'administration).

Vos élus de la F.S.U. Jusqu'au scrutin d'octobre

SALOME Bertrand bertrand.salome@wanadoo.fr

JORDY Martine : martine.jordy@ac-nice.fr

GRANGER Sylvie : sylvie.granger@yahoo.fr

PASCAL M.- Elise : marieelise.pascal@gmail.com



Entre le 22/9 et le 28/9 récupérez vos identifiant et mot de passe pour pouvoir voter. Prenez contact si vous rencontrez une difficulté.

JE VOTE PAR INTERNET

Du 13 au 20 Octobre

Voir aussi le site
www.education.gouv.fr/electionspro2011

Mouvement Intra

Tout d'abord, nous avons dénoncé le fait que l'Académie de Nice n'a accepté aucune entrée lors du mouvement inter-académique alors que ces demandes concernaient des postes de technologie et qu'il y avait 5 postes dans cette valence au mouvement Intra. Cela entrave le droit à muter pour les collègues, notamment pour rapprochement de conjoint !

Concernant le mouvement Intra, nous avons remercié l'administration d'avoir pris en compte, cette année, notre demande de modification du barème qui présentait des anomalies.

Cette année, seulement trois demandes dont une sur un poste spécifique : toutes ont été satisfaites.

En conclusion, nous constatons une baisse très sensible du nombre de demandes à muter. Cela est peut-être dû à l'âge moyen des collègues mais aussi au nombre de postes disponibles qui se réduit à une peau de chagrin : un seul poste proposé en math- physique dans l'académie, aucun poste en lettres-éducation musicale, lettres-éducation physique, lettres- espagnol, lettres-italien....

Notation administrative

Il n'y a eu aucune demande de révision de notes.

Parce que la baisse des effectifs PEGC se confirme chaque année (une centaine en sept 2011), les élus SNUipp/SNES-FSU demandent à l'administration de prendre en compte les particularités d'un corps en voie d'extinction.

Dans ce contexte particulier, vos élus SNUipp/SNES-FSU continueront de veiller :

- *Au bon déroulement de la carrière des PEGC,*
- *Au respect de leurs droits, notamment à mutation,*
- *A la mise en place de mesures pour aménager leur fin de carrière.*

Le déroulement de carrière en chiffres

Au 1er septembre 2011, il restera 1 collègue en Classe Normale, 12 en HC et 99 en CE soit **88,3 % des PEGC**.

Il est donc à noter que l'action a permis de faire baisser de manière conséquente le temps d'attente dans la HC pour accéder à la CE. Cela est confirmé par le fait que, comme l'an dernier, **100% des collègues promus le sont à la CE2** (22% en 2008, 52% en 2009). Ils sont passés à la CE2 en conservant leur reliquat d'ancienneté d'échelon. Ils passeront à la CE3 dans la foulée, en fonction de ce reliquat. Rappelons **qu'il y a quelques années, il fallait attendre 4 à 5 ans dans la HC6 et que le reliquat excédant 3 ans 6 mois était perdu.**